



## Achat d'une voiture corrodée à un pro. Quels recours?

Par **Ronron92**, le **19/01/2019** à **23:13**

Bonjour,

J'ai acheté il y a 6 mois une voiture à un professionnel (mandataire).

Le contrôle technique OK mentionnait de la corrosion non perforante, selon mon mandataire rien à craindre. Il sait ce qu'il achète voiture nickel ... je lui précise que je n'y connais rien.

Il y a 1 semaine je m'en vais voir 2 carrossiers qui me disent que la voiture est pourrie (maquillée). De plus il y a de la corrosion perforante (1 trou dans l'aile de 4cm de diamètre)! Le coût des réparations est trop élevé pour moi (plusieurs milliers d'euros).

Pouvez-vous m'aider ?

Quels recours vis-à-vis de mon vendeur?

J'ai peur que la voiture ne soit pas sûre quand je l'ai prise avec mes enfants...